BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Martinique

N° 58 – Janvier 2015

Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises et invite les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

SOMMAIRE

METEO	2
IGNAME préparation de la nouvelle campagne	3
TOMATE informations sur les virus	4
LAITUE présence de mouches mineuses et de cercosporiose	5
PIMENTS ET POIVRON présence de maladies et ravageurs	6
BANANE PLANTAIN changement de phéromones	7
CANNE A SUCRE début de la campagne	9
ANANAS pas d'observations	12
GOYAVE pas d'observations	12
AGRUMES psylles, papillons piqueurs et cochenilles vertes	13
MELON informations	15
ABEILLES ! LE POT D'ADIEU !	16

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

METEO

Faits marquants :

C'est le début du carême !

Il a fait des plus chaud ce mois-ci de par la moyenne des températures.

Les jours de pluies ont été fréquents sans pour autant apportés de quantité suffisante d'eau entrainant un déficit. Pour exemple, au Diamant le déficit a été de 42% par rapport à la normal (53mm relevés).

Janvier a également été un mois bien ventilé.

Source : Météo France Antilles-Guyane

IGNAME

- **Réseau de surveillance** : 3 parcelles au Morne-Rouge, à Sainte-Anne et au François. Une variété sensible à l'anthracnose de l'igname est plantée sur tous les sites en tant que témoin ;
- **Méthode** : observation du pourcentage de surface foliaire attaquée ;
- **Âge des plantations** : récoltes effectuées

Anthracnose sur feuille d'igname, H M-N
© Chambre d'agriculture

Anthracnose *(Colletotrichum gloeosporioides)* :

Les conditions d'humidité (95-100%) et de températures élevées (25-30°C) sont particulièrement favorables au développement de l'anthracnose. Malheureusement, elles se vérifient généralement pendant toute la saison des pluies.

Cependant, les attaques précoces sont les plus importantes dans le développement et l'incidence de la maladie sur la récolte. D'une part, les plants affectés tôt sont les plus atteints, d'autre part, ils constituent des sources de contamination pour le reste de la parcelle.

La surveillance des parcelles permet donc d'intervenir sur les premiers foyers et de protéger la récolte.

Parcelle de Chopotte © Chambre d'agriculture

TOMATE

- **Réseau de surveillance :** 3 sites : Le Morne-Vert, Le Vauclin et Sainte-Anne
- **Méthode :** observation des plantes et des fruits ;
- **Fréquence :** 2 observations par mois

Virus

Symptômes de PYMV sur tomate, © SPV Martinique

Symptômes de TYLCV sur tomate, © FREDON

Deux virus sévissent dans les parcelles de tomate de la Martinique :

- ✓ le PYMV (Maladie de la mosaïque jaune de la Pomme de terre)
- ✓ le TYLCV (Maladies des feuilles jaunes en cuillère de la tomate)

Ces virus sont transmis par l'aleurode *Bemisia tabaci* (ou mouche blanche).

A RETENIR

Comment limiter les dégâts occasionnés par les bégomovirus ?

- ✓ Garder une parcelle propre et saine notamment en désherbant
- ✓ Utiliser des plants sains et vigoureux ;
- ✓ Choisir une parcelle à l'abri des foyers de contamination (parcelle éloignée d'une ancienne culture de tomate).

LAITUE

- **Réseau de surveillance** : Actuellement 3 parcelles suivies sur les communes de Morne-Rouge, de Bellefontaine et de Sainte-Anne ;
- **Méthode** : observations des feuilles;
- **Fréquence** : 2 observations par mois.
  Janvier: Il n'y a eu qu'une observation par site

Cercosporiose, © FREDON

Mineuses en plaque © FREDON

Parcelles actuelles du réseau 2015

LE MORNE-ROUGE	
Date d'observation	**16 janvier**
Cercosporiose	24%
Mineuse serpentine	0%
Mineuses en plaques	0%

BELLEFONTAINE	
Date d'observation	**06 janvier**
Cercosporiose	20%
Mineuse serpentine	16%
Mineuses en plaques	28%

SAINTE-ANNE	
Date d'observation	**02 février**
Cercosporiose	0%
Mineuse serpentine	32%
Mineuses en plaques	60%

Aucun dégât de mineuses n'a été recensé au Morne-Rouge. A Bellefontaine, les symptômes sont présents, mais ont peu d'importance car les mines observées sont présentes sur les feuilles basses.

Mineuses serpentines © FREDON

PIMENTS ET POIVRON

- **Réseau de surveillance** : 2 sites : au Morne-Rouge, à Saint-Anne ;
- **Méthode :** observation des plantes et des fruits ;
- **Fréquence** : Les observations sont réalisées deux fois par mois,

Janvier: Il n'y a eu qu'une observation par site

MORNE-ROUGE	
Piment végétarien	
Stade	**Récolte**
Date d'observation	**16 janvier**
Anthracnose	27%
Viroses	80%
Pucerons	20%
Acarioses	87%

Parcelles actuelles du réseau 2015

Puceron © FREDON

SAINTE-ANNE	
Piment végétarien	
Stade	**Végétatif**
Date d'observation	**05 janvier**
Anthracnose	0%
Viroses	100%
Pucerons	0%
Acarioses	0%
Poivron	
Stade	**Fructification**
Date d'observation	**05 janvier**
Anthracnose	0%
Viroses	100%
Pucerons	0%
Acarioses	67%

Quelques dégâts d'anthracnose ont été observés sur le site du Morne-Rouge (27%), mais sans incidence notable.

Des plants virosés sont présents sur les trois parcelles. La totalité des plants sont atteints sur le site de Sainte-Anne et 80 % des plants observés sont touchés sur le site du Morne-Rouge.

Les dégâts d'acariens sont importants également, notamment sur la parcelle de poivron à Sainte-Anne et sur la parcelle de piment-végétarien (20 %) au Morne-Rouge (87 %).

BANANE PLANTAIN

- **Réseau de surveillance** : 4 parcelles sur les communes du Lorrain, de Rivière-Salée, du Gros-Morne, de Ducos;
- **Méthode** : 3 pièges à charançons par parcelle;
- **Fréquence** : 2 relevés de piège par mois.
  Janvier : il n'y a eu qu'une observation au Lorrain le 20 janvier.

Charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*)

Parcelles actuelles du réseau 2015

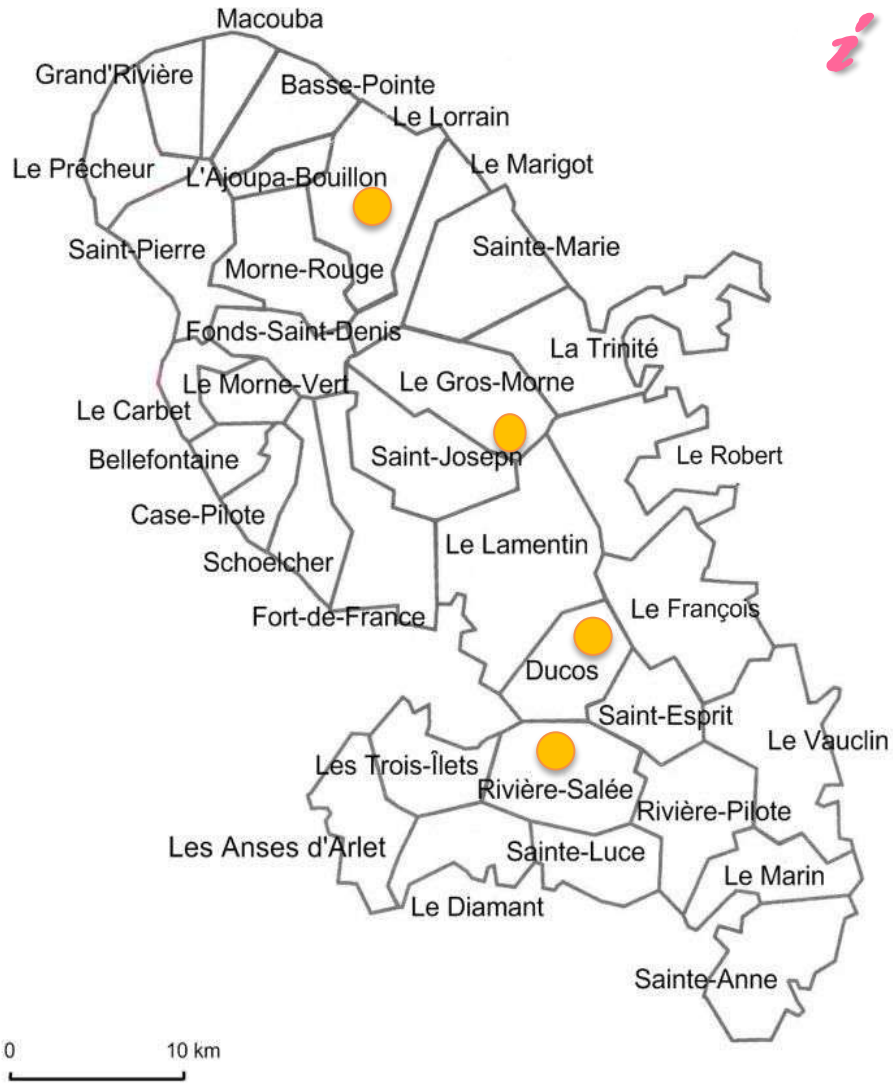

L'adulte de couleur noire de 10 à 15 mm de long vit dans les troncs fraîchement coupés. La femelle pond ses œufs sur la base du tronc, au niveau des racines.

La larve est l'unique cause des dégâts à la culture.
Les larves se développent et se nourrissent dans les bulbes pendant deux mois en y creusant d'importantes et profondes galeries pouvant provoquer la chute du bananier.

Le piégeage des adultes consiste à utiliser une phéromone d'agrégation produite par les charançons: la Sordidine, qui attire aussi bien les mâles que les femelles. Cette phéromone est utilisée sous la forme de pastille d'une durée d'action de 3 mois.

La surveillance d'une parcelle par piégeage ne permet pas de suivre l'évolution de la population dans une parcelle, mais seulement de se faire une idée de l'activité des charançons. En effet, les pièges ne capturent que les individus qui se déplacent à la recherche d'une source de nourriture. Ceux qui sont sur une souche de bananier peuvent y rester longtemps. D'autre part, l'activité des charançons varie sous l'influence des conditions climatiques : par exemple, peu de charançons se déplacent en saison sèche.

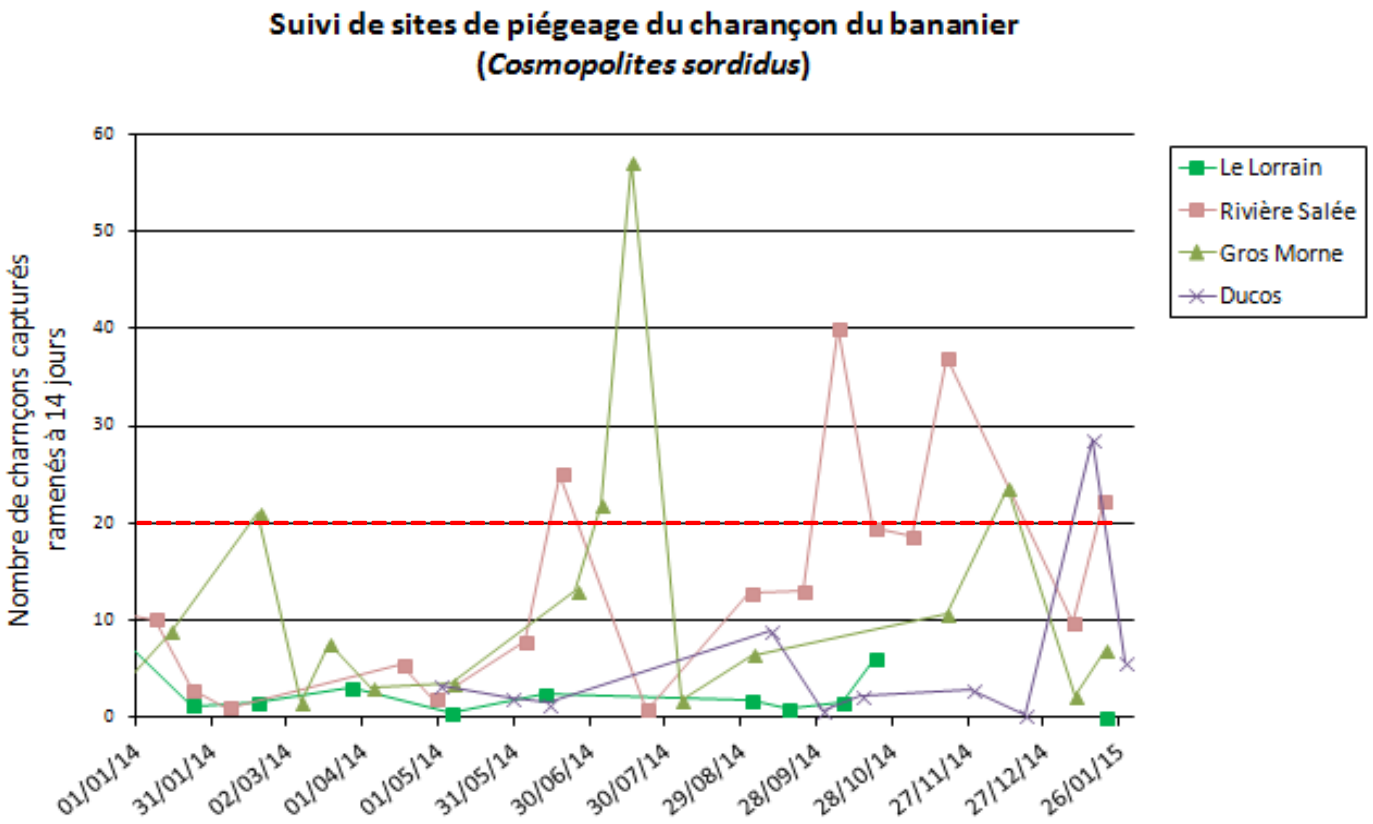

En pointillés rouges, le seuil empirique de 20 charançons par piège et par quinzaine

Piège à charançons
A.G, © Chambre d'agriculture

Les phéromones ont été remplacées entre décembre et début Janvier.
Les phéromones fraichement posées étant plus efficaces, ceci peut expliquer l'augmentation plus ou moins importante du nombre de charançons piégés.

CANNE A SUCRE

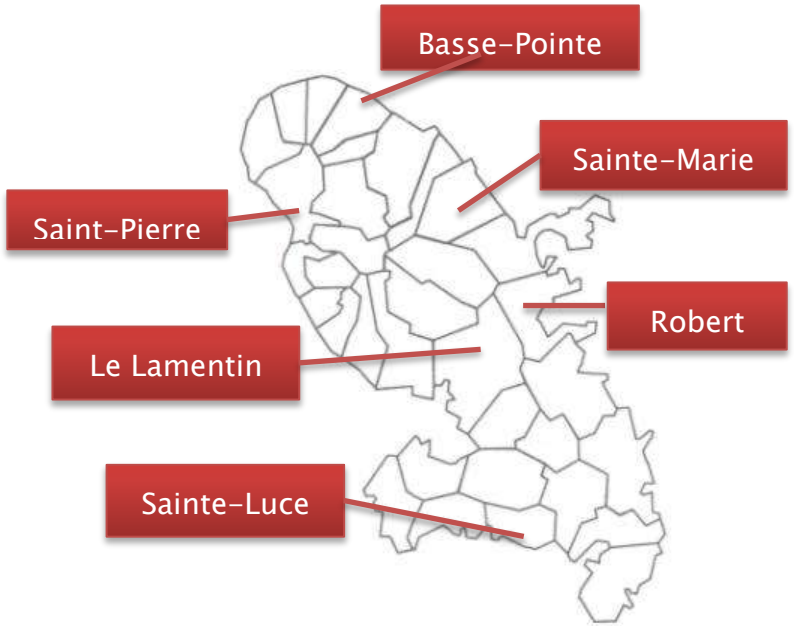

Réseau de surveillance : 5 parcelles sur les sites : du Lamentin, de Sainte-Luce, de Basse-Pointe, de Sainte-Marie et de Saint-Pierre,

Méthode : suivi des adventices et observations visuelles des dégâts de ravageurs ;

Fréquence : observations 2 fois par mois.

Lamentin

Age de la canne : 11,5 mois (rejetons)

Canne couverte de Merremia aegyptia © CTCS

Développement de *Momordica charantia* ©CTCS

Etat de la parcelle : Les cannes ont terminé leur croissance car elles ont commencé à flécher. Les attaques de rongeurs et la verse des cannes ont facilité la montée des lianes.

Adventices : Le recouvrement global en mauvaises herbes atteint à peine les 15%. Il est surtout dû au développement de lianes en bordure qui gagne l'intérieur de la parcelle. Nous observons surtout les espèces suivantes : *Merremia aegyptia* (pat chatrou) et *Momordica charantia* (paroka) en fleurs.

Ravageurs : Quelques attaques éparses de rongeur.

Attaques de rongeurs © CTCS

Sainte-Luce

Age de la canne : 5,5 mois (1er cycle)

Etat de la parcelle : Les contours de la parcelle sont envahis. La croissance des cannes se poursuit, mais elle tend à être gênée par le développement des adventices en bordure. Les feuilles de canne couvrent quasiment l'inter-rang.

Adventices : Les 10 premiers mètres de bordures sont envahis par des dicotylédones venant du bord. Le taux de recouvrement en adventice dépasse 30%. Les espèces majoritaires sont *Merremia aegyptia* et *Vigna unguiculata* (pois canne).

Trace envahie © CTCS

Meremia aegyptia © CTCS

Pokkah Boeng © CTCS

Rouille brune © CTCS

Pourriture d'apex dû à des attaques de borers © CTCS

Sainte-Marie

Age de la canne : 6 mois (1er cycle)

Etat de la parcelle : La croissance des cannes est repartie mais on remarque toujours des traces de phytoxicité. De plus, nous avons remarqué la présence de certaines maladies.

Adventices : L L'enherbement est toujours bien maitrisé. Nous notons un recouvrement de 7%.à la mi-janvier. Départ de *Merremia aegyptia* à l'arrière de la parcelle.

Maladie : En plus de la phytotoxicité, il a été détecté du Pokkah Boeng et de la rouille brune qui sont 2 maladies fongiques. Leur impact économique est peu important.

Ravageurs : Quelques pourritures d'apex ont été constatées dû certainement à des borers.

Basse-Pointe

Age de la canne : 6 mois (1er cycle)

Etat de la parcelle : Les cannes poursuivent leur croissance (plus de 2 mètres). Les feuilles couvrent les inter-rangs.

Adventices : Ce mois-ci, la parcelle a bénéficié d'un traitement de post levée anti- dicotylédones. Les taches de *Cynodon dactylon* ont été contenues avec un traitement chimique localisé. A la mi-janvier on note un recouvrement global des adventices de 7%.

Bonne croissance © CTCS

Fougères et *Peperomia pellucida* (Zèb kouwès) © CTCS

Saint-Pierre

Momordica charantia © **CTCS**

Age de la canne : 7 mois (rejetons)

Etat de la parcelle : Pas de changement notable depuis les dernières observations de l'an dernier. Croissance correcte des cannes malgré un enherbement important.

Adventices : Le bas de la parcelle est envahi par du *Momordica charantia* (paroka). Le recouvrement global en mauvaises herbes de la parcelle demeure à un peu plus de 50%.

ANANAS

- **Réseau de surveillance** : 8 parcelles suivies sur les communes de Morne-Rouge, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon une fois tous les deux mois : 4 parcelles un mois, puis 4 autres parcelles le mois suivant.
- **Méthode** : Observations sur site et de façon ponctuelle analyse nématologique et comptage des symphyles.
- **Fréquence :** 1 observation sur 4 parcelles par mois et alterner par les 4 autres parcelles le mois suivant,

4 parcelles différentes plantées en MD2 ont été observées au mois de juin :

- 2 parcelles plantées à Ajoupa Bouillon
- 2 parcelles plantées à Basse-Pointe.

Localisation des parcelles suivies en ananas
Parcelles observées en mois pair : en mois impair :

GOYAVE

- **Réseau de surveillance :** 2 vergers de goyaves sucrées au Saint-Esprit et un verger au François ;
- **Méthode :** observation des dégâts sur fruits ;
- **Fréquence** : 2 à 4 relevés mensuels,

SI VOUSAVEZ DES RATS-VOLANTS N'HESITEZ PAS !
Contacter Rémi PICARD à la FREDON (05 96 73 58 88).

AGRUMES

Cochenille verte, Lyle Buss, ©University of Florida

Psylle, Mike Lewis © The Center for Invasive Species Research

Femelle *Tamarixia radiata*. ©NAPPO

Eudocima materna ©INRA

Gonodonta spp ©INRA

Le réseau de surveillance se compose de 10 vergers situés dans les communes :

La méthode utilisée est :

- ✓ l'observation du psylle sur plants d'agrumes ainsi que sur buis de chine ;
- ✓ l'observation de *Tamarixia Radiata* sur buis de chine et le comptage du nombre de larves parasités ;
- ✓ l'observation des populations de cochenille verte sur plants d'agrumes ;
- ✓ l'observation des dégâts sur fruits de papillons piqueurs :

Ces observations se font à une **fréquence** de deux visites par mois : Il y eu qu'une observation au Carbet et à Rivière-Pilote.

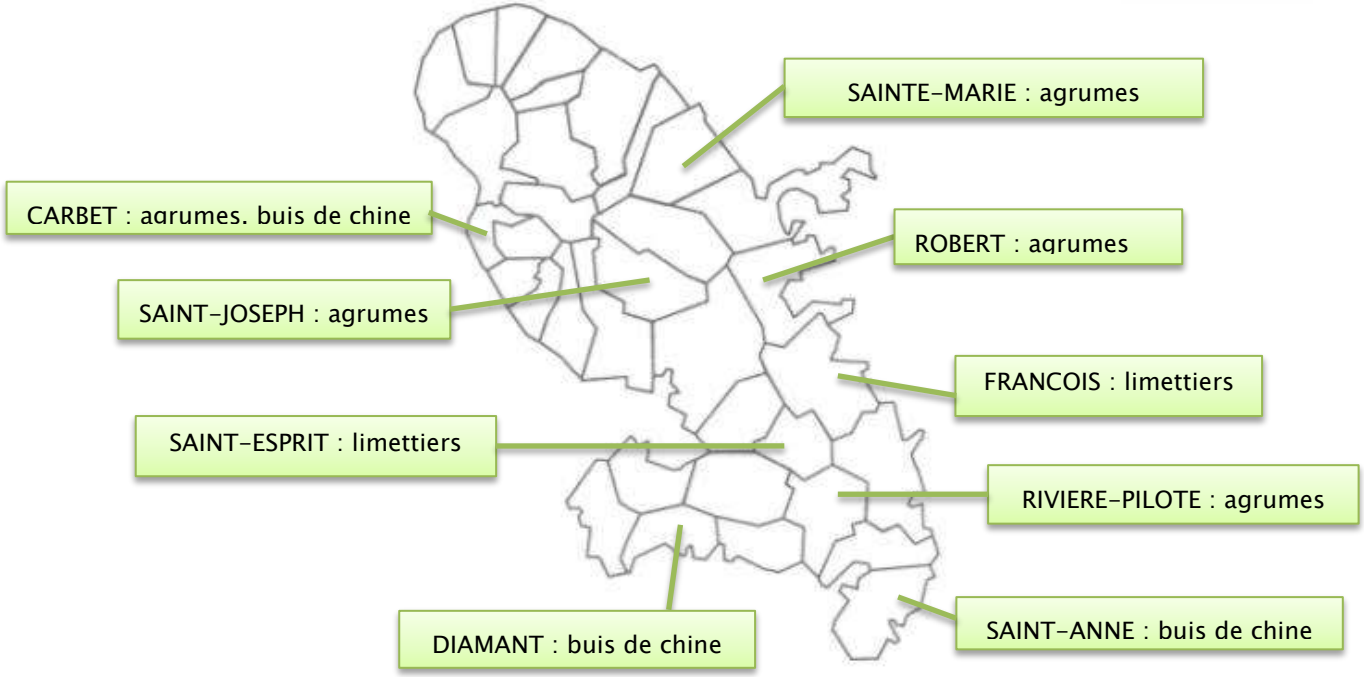

Stade phénologique: tous les stades phénologiques peuvent être observés. Les jeunes pousses sont peu nombreuses.

Si vous soupçonnez la présence de HLB ou de psylles asiatiques des agrumes sur votre propriété ou votre exploitation, il est de votre devoir de le signaler afin de pouvoir prendre des mesures de contrôle.

Vous pouvez vous adresser à la DAAF (06 96 64 89 64) ou à la FREDON (0596 73 58 88).

Psylles des agrumes (*Diaphorina citri*)

Quelques adultes et larves ont été observées sur limettiers au François.

Cochenille verte (*coccus viridis*)

Des cochenilles vertes ont été observées au François. Leur présence est très faible.

Papillons piqueurs *(Eudocima materna et Gonodonta spp.)*

Quelques fruits piqués ont été observés sur les sites du Carbet, du Robert et de Rivière-Pilote mais l'attaque est très faible.

Les **papillons piqueurs** de fruits sont munis d'une trompe rigide capable de transpercer la peau de nombreux fruits. Les trous d'alimentation occasionnés par ces papillons constituent des portes d'entrée pour de nombreux organismes nuisibles (champignons saprophytes, bactéries, insectes divers) qui provoquent la pourriture puis la chute des fruits.

Il est à noter qu'un fruit piqué par un papillon piqueur (Eudocima materna ou Gonodonta spp.) est un fruit impropre à la vente. Ceci induit systématiquement des pertes économiques pour l'agriculteur quel que soit le pourcentage de fruits touchés.

A RETENIR

Comment limiter les dégâts occasionnés par les papillons piqueurs ?

Tout traitement chimique, alors que les fruits arrivent à la récolte, est exclu.

- ✓ Des moyens efficaces mais chers existent pour lutter contre ces ravageurs, tels que la pose de filets protecteurs sur les arbres ou l'ensachage des fruits.
- ✓ Une récolte précoce permet également de limiter les dégâts.
- ✓ Les agrumes à épiderme fin et à chair sucrée (mandarine, (orange Valencia, orange Washington,…) sont systématiquement piqués dans les zones régulièrement infestées. Les limes ne sont pas concernées par ce ravageur.

Filet protecteur sur oranger © FREDON

MELON

- **Réseau de surveillance** : 2 parcelles sur la commune de Sainte-Anne ;
- **Méthode** : observation sur site ;
- **Fréquence** : 2 observations mensuelles ;

Pyrale des cucurbitacées (*Diaphania hyalinata*)

Description : Chenille plutôt fine, vert clair avec 2 lignes blanches sur le dos.

Dégâts : En cas de pullulation, ces chenilles sont capables de compromettre fortement le développement et la croissance des plants.

Pyrale des cucurbitacées © FREDON

Pucerons *(Aphis gossypii, Myzus persicae)*

Pucerons © FREDON

Description : Insecte piqueur-suceur

Dégâts : affaiblit la plante et peut provoquer de graves viroses.

Flétrissement bactérien *(Ralstonia solanacearum)*

Symptômes : Jaunissements et nécroses foliaires internervaires et en bordure de limbe.

Flétrissement bactérien © FREDON

Aleurode du tabac (*Bemisia tabaci*)

Un aleurode du tabac © FREDON

Description : Insecte piqueur – suceur

Dégâts : provoque un ralentissement du développement de la plante ainsi que l'apparition d'un champignon noir (fumagine) notamment sur les fruits.

ABEILLES

Abeille, Bellefontaine,
© Chambre d'Agriculture

© FNE

Les abeilles butinent… protégeons les !

A RETENIR

Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».
Vos haies et bordures enherbées sont des refuges et des ressources alimentaires pour nos reines et nos soldats.

(Note nationale BSV)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

ONEMA
Office national de l'eau et des milieux aquatiques

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE

Conseil Général de la Martinique

FREDON
FEDERATION REGIONALE de DEFENSE contre les ORGANISMES NUISIBLES de la MARTINIQUE

CTCS-Martinique

SICA TG

Vergers Jardins Tropicaux
Organisation de Producteurs de Martinique

ANANAS MARTINIQUE

Ce bulletin est établi grâce à la collaboration :
De la SICATG, du CTCS, de SCA Ananas Martinique, de la FREDON, de la DAAF Martinique, d'agriculteurs volontaires, du Conseil Général/SECI, de Caraïbes Melonniers, de Vergers et Jardins Tropicaux et de la Chambre d'Agriculture.
Rédacteurs: SICA TG, FREDON, CTCS, Chambre d'Agriculture;
Relecture : DAAF/SALIM – FREDON – CIRAD – Chambre d'Agriculture, CTCS
Crédit photos : FREDON – CIRAD – SICA TG – BANAMART – Chambre d'Agriculture

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.